

« SIMPLIFIER LE TRAVAIL SANS NUIR

Le diagnostic travail, réalisé sur l'exploitation de Jean-Marc Rousset, a confirmé la pertinence des investissements réalisés pour réduire l'astreinte et la charge de travail.

INSTALLÉ EN INDIVIDUEL AVEC 48 MONTBÉLIARDES EN AOP COMTÉ, Jean-Marc Rousset apprécie l'aide de Simon, son apprenti. Présent deux semaines sur trois et très soigneux avec le matériel, ce dernier apporte un soutien précieux quand il faut changer les génisses de pré ou faire les foins. Jean-Marc peut également compter sur l'appui de sa maman, Jeanine, pour faire boire les petits veaux et conduire les vaches laitières au pâturage. Compte tenu du parcellaire dispersé, il faut parfois une demi-heure à deux. Alors que sa femme Isabelle, institutrice, n'intervient que ponctuellement et avec plaisir sur l'exploitation, le service de remplacement permet de se libérer et de prendre une semaine de vacances par an. Quand sa mère a pris sa retraite il y a quinze ans, **Jean-Marc avait envisagé de s'associer. Plusieurs candidats sont venus, mais les essais n'ont pas été concluants.** Compte tenu du cahier des charges de l'AOP comté, penser au robot de traite était inutile. Son usage est proscrit. « *De toute façon, avec mon parcellaire, un tel équipement était inenvisageable, observe l'éleveur. Sans ces deux contraintes majeures, j'y aurais pensé.* » Il a donc opté pour la mécanisation des tâches.

« JE NE ME LÈVE PLUS POUR RIEN AVEC LE SYSTÈME DE DÉTECTION DES VÊLAGES »

Dans la stabulation à logettes sur caillebotis, où le foin séché en grange est distribué à la griffe, deux distributeurs automatiques ont été installés – de concentré, pour les laitières, de lait, pour les petits veaux – et un robot racleur



Jean-Marc Rousset distribue le foin. Dans la stabulation à logettes sur caillebotis, le foin séché en grange est distribué à la griffe. Chaque année, une demi-douzaine de montbéliardes sont vendues à l'export ainsi qu'une demi-douzaine de vaches au lait.

▼ L'EXPLOITATION

► À Saint-Alban (Ain).

► **90 ha** de prairies permanentes (dégradées par le sec et les campagnols).

► **357 000 litres** de lait en AOP comté.

► **Pâturage et foin séché** en grange, concentrés limités à 1800 kg par vache et par an.

► **48 montbéliardes** à 7800 kg de lait à 35,7 de TB et 33,3 de TP (source contrôle laitier).

► **485 €** les 1000 litres, prix du lait 2015 (primes qualité comprises).

pour nettoyer l'aire d'exercice. Avec des mamelles plus propres, la traite, qui s'effectue avec une 2 x 4 épis munie de 8 postes et d'un décrochage automatique, est plus rapide. La qualité du lait est mieux

assurée. Jean-Marc s'est aussi équipé d'un système de détection des vêlages Velfhone. « *Je ne me lève plus pour rien* », se félicite l'éleveur. Pour le foin, chantier majeur sur l'exploitation, l'éleveur, comme ses collègues, travaille seul avec ses propres équipements : une faneuse de huit mètres, un andaineur double et deux faucheuses. La première coupe est délicate. Il faut faucher tôt, idéalement début mai, pour rentrer de la bonne herbe toute l'année avec des regains de qualité. Les dernières saisons ont été difficiles.

L'an passé, la fauche n'a pas pu se faire avant le 15 mai. La maîtrise de la pousse de l'herbe n'est pas simple. Sur les prairies orientées sud, l'herbe explose au printemps. À quatre ou cinq jours près, la valeur de l'herbe se détériore vite. Le diagnostic travail, réalisé sur l'exploitation en 2015 par Ain

« Avec deux heures cinquante par jour, le temps de traite est remarquable. »

Conseil élevage, a confirmé la pertinence des investissements réalisés. « *Le temps d'astreinte journalier s'établit à cinq heures quarante, soit seulement trois heures quinze par UMO*, souligne Cécile Pandrot,

E À LA QUALITÉ DU LAIT »



Un racleur automatique a été installé il y a deux ans. Avec des vaches plus propres, la traite est plus rapide et la qualité du lait mieux assurée (moins de 100 000 cellules ces dernières années).

d'Acseil Conseil élevage. Les temps sont compressés, à l'exception de la conduite et de l'entretien du pâturage qui occupent plus de 40 % du temps de travail en été. »

« PASSER SON TEMPS À GAGNER DES SOUS OU À EN MANGER ? »

Le parcellaire est malheureusement très morcelé, avec des routes à traverser et

seulement 2 ha attenants au bâtiment. Le pâturage est tourmenté, sauf quand l'éleveur est débordé par la pousse. Un fil est alors introduit.

« Avec deux heures cinquante par jour (préparation et nettoyage compris), soit vingt et une heures par vache et par an, le temps de traite est remarquable, note Vanessa Françon, conseillère d'élevage. En système optimisé, compte tenu de l'équipement et

de la taille du troupeau, la référence s'établit à vingt-huit heures par vache et par an. La rapidité de traite s'effectue sans nuire à la qualité du lait. Avec une moyenne cellulaire inférieure à 100 000 au cours des dernières campagnes et 82 000 cellules en 2014-2015, celle-ci est excellente. » Pour Jean-Marc Rousset, le diagnostic travail est un outil intéressant, à condition de le lier aux résultats économiques.



Les petits veaux boivent au distributeur de lait automatique.

« Raisonner le travail en heures par vache est insuffisant. Il faut savoir à quoi l'on passe son temps : à gagner des sous ou à en manger ? Simplifier le travail ne doit pas se faire au détriment de la qualité du lait ou de l'amélioration génétique. »

40 % du troupeau est inséminé avec des semences sexées. En 2014-2015, l'EBE s'est élevé à 77 362 € (50 358 € l'année précédente en raison de mauvais fourrages et d'un prix du lait moins élevé). Le ratio EBE sur produit est à 32,5 %.

Malgré tous les aménagements apportés à la ferme pour réduire les travaux d'astreinte, Jean-Marc estime que travailler seul n'est pas durable, à moins de tirer un trait sur sa qualité de vie extérieure, ce qui est pénalisant pour la famille.

« SEUL, IL FAUT TOUT ANTICIPER »

« Seul, il faut tout anticiper. En période de fenaïson, il faut s'assurer que l'on n'aura pas à charrier de l'eau dans les prés, ni de génisses à vèler. S'il y a un imprévu, c'est vite la catastrophe », déclare l'éleveur. Jean-Marc ne quitte pas son exploitation sans inquiétude, sauf si c'est sa fille, Alice, 17 ans, en formation bac pro élevage, qui le remplace. Une mauvaise expérience avec un agent du service de remplacement l'a rendu méfiant. Dernièrement, il est parti avec sa femme l'esprit tranquille, en laissant le troupeau à Alice et à Simon. « Alice a géré les vaches, Simon, le tracteur. C'était l'idéal. Mais à 17 ans, ma fille n'est pas toujours disponible pour passer ses week-ends à la ferme. »

Alors que les annuités liées à la reprise de l'exploitation (11 000 € par an) vont arriver à échéance, et malgré la lourdeur des charges sociales, Jean-Marc Rousset espère pouvoir embaucher Simon, son apprenti. ■